

## SC07 - Session commune CR15-CR41

Référente : Marie-Pierre BOURDAGES-SYLVAIN - marie-pierre.bourdages-sylvain@teluq.ca

### Critiquer l'autorité (au travail) aujourd'hui

L'autorité repose toujours sur le consentement des soumis à l'autorité. C'est pour cette raison que les sujets veulent obéir mais cette volonté est fondée sur la reconnaissance mutuelle des autorités et des soumis. L'autorité peut prendre des formes différentes qui oscillent entre l'autorité personnelle de leaders « charismatiques » (Weber) et « l'autorité des faits » (Horkheimer) objectivée dans les institutions, dans les règles et les règlements, dans le « dispositif » (Foucault) et dans le « constitué » (Castoriadis). Différentes formes d'autorité coexistent toujours mais la pondération entre elles varient (beaucoup). Elles se font souvent concurrence.

L'autorité est normale dans le sens que « le normal, c'est l'effet obtenu par l'exécution du projet normatif, c'est la norme exhibée dans le fait » (Georges Canguilhem), une « seconde nature ». L'autorité structure hiérarchiquement la normalité sociale, comme si cela allait de soi, et ainsi la « cimente » sans être inerte. Les rapports d'autorité sont aussi réflexifs : les acteurs évaluent et jugent la normalité. Cette réflexivité ouvre la voie de la critique par les acteurs si l'autorité ne correspond pas aux normes établies. La sociologie se trouve devant le défi d'expliquer l'autorité, ce « ciment souple » de la reproduction sociale en général et du travail en entreprise sous les nouvelles stratégies manageriales de subjectivation, en particulier. Pourrait-elle et devrait-elle être dépassée, et pour quelles raisons ?



Déposer une proposition en ligne : <https://congres2024.aislf.org/>